

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2010

A une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue Principale, lundi le 13 décembre 2010 à 20h00.

Sont présents: Monsieur le maire Gilbert Pigeon;
Messieurs les conseillers Renaud Fortin, Stéphane Berger, Fernand Caron, Guy Berger et Emilio Dumais tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire. La directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente ainsi que l'inspecteur municipal, Monsieur Therriault. Prière, et bienvenue de Monsieur le maire.

RÉSOLUTION 357-2010 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit ouverte. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 358-2010 ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par monsieur Emilio Dumais, appuyé par monsieur Guy Berger et résolu que l'avis de convocation est accepté tel que présenté.

RÉSOLUTION 359-2010 ADOPTION DU BUDGET " DÉPENSES " 2011

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière doit préparer et adopter un budget pour l'année financière 2011 et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé par monsieur Guy Berger et résolu à l'unanimité que le budget " dépenses " qui suit est et soit adopté pour l'année financière 2011 :

<u>DÉPENSES</u>	<u>2011</u>
Administration générale	117 940\$
Sûreté du Québec	31 355
Protection incendie***	24 180
Transport	171 698
Hygiène du milieu	85 485
Urbanisme et mise en valeur du territoire	35 350
Loisirs et culture	10 388
Frais de financement	76 782
Remboursement de capital	<u>245 000</u>
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	798 178\$ =====
Activités d'investissement	9 620
	<u>807 798\$</u> =====